

## FIN DE LA CESSATION PROGRESSIVE D'ACTIVITE ! NON !

Autre agression grave !

Un député UMP des VOSGES, Michel HENRICH (connu pour avoir déjà fait adopter un amendement au projet de loi sur la réforme des retraites à l'encontre des professeurs de l'enseignement technique – PLP et CAPET - prévoyant de réduire de 9 % leur pension ! Grave !) agit de nouveau pour faire supprimer le droit à la CPA (Cessation Progressive d'Activité) !

Ce droit serait supprimé ! Non seulement cette possibilité d'aménagement de carrière n'existerait plus mais même ceux qui seraient engagés dans ce processus à temps réduit devraient reprendre une activité à temps plein et même poursuivre leur activité professionnelle au-delà de leur âge d'ouverture des droits à la retraite !

**C'est monstrueux ! C'est la négociation de la considération des situations des collègues usés en fin de carrière qui avaient déjà accepté de réduire leurs traitements et leurs avantages pension ; ce serait une rétroactivité de l'application d'une mesure : du jamais vu ! Contestons ! Au contraire, avec le SNETAA, disons que nous avons besoin d'une CPA en fin de carrière !**

Avec nous, agissez contre cette régression, aussi !